

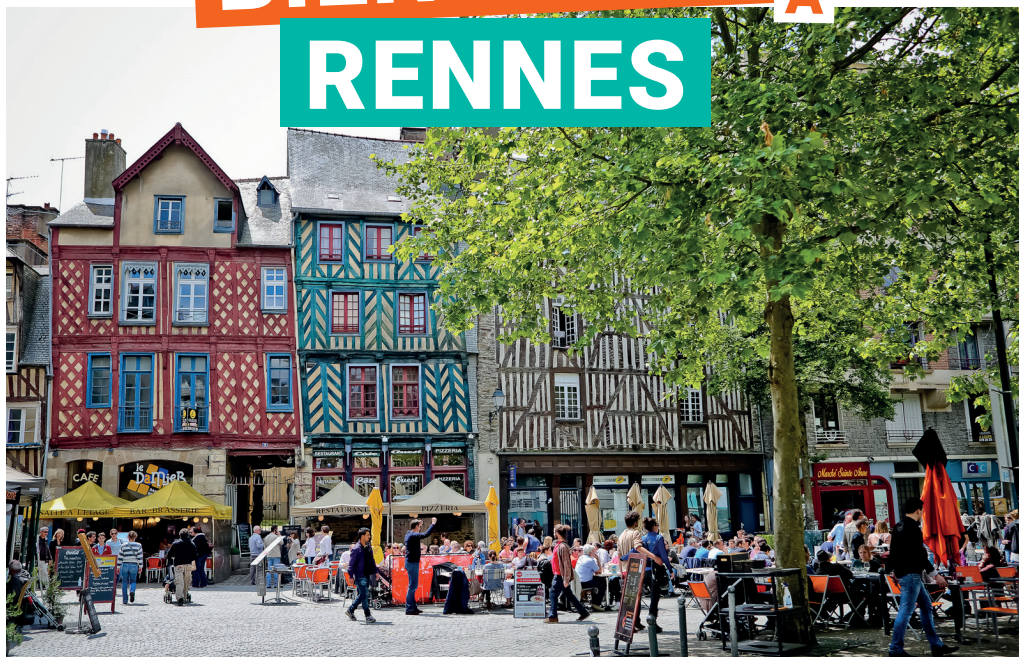


À LA DÉCOUVERTE DE MA VILLE



Campus France vous guide
dans vos premiers pas en
France et vous fait **découvrir**
Rennes, votre nouveau lieu
de vie.

BIENVENUE À RENNES



CAMPUS
FRANCE
campusfrance.org





L'ARRIVÉE À RENNES /

♦ Le Centre de Mobilité Internationale, un grand service d'accueil international et central

À Rennes, 12 établissements d'enseignement supérieur et Rennes Métropole se sont regroupés pour créer le Centre de mobilité internationale (CMI Rennes) qui propose ses services aux étudiants, aux doctorants et aux chercheurs internationaux.

Vous pouvez bénéficier des services si vous êtes inscrits dans l'un des établissements membres du Centre de Mobilité Internationale : Université de Rennes 1, Université Rennes 2, Agrocampus Ouest, Centrale Supélec, EHESP, EME, ENS Rennes, ENSAI, ENSCR, IMT Atlantique, INSA Rennes, Sciences Po Rennes.

Le CMI Rennes est un guichet unique d'information qui met à votre disposition :

- une aide aux formalités administratives.
- un accompagnement pour la constitution du dossier de demande de titre de séjour, avec la présence sur place d'agents de la Préfecture (durant tout le premier semestre et ponctuellement le reste de l'année).
- le service Euraxess pour les chercheurs.

Adresse : Cité Internationale Paul Ricoeur,
1 place Paul Ricoeur, 35000 Rennes.

Accueil : lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h.

Accès : 3 lignes de bus et une ligne de métro permettent de se rendre au CMI.

Contacts : 02 22 51 44 20 ou cmi@univ-rennes2.fr

Pour en savoir plus :

- consultez le site : <https://cmirennnes.u-bretagne.fr/>
- téléchargez le Guide d'accueil du CMI Rennes (bilingue anglais) :

<https://cmirennnes.u-bretagne.fr/> > étudiants internationaux > guide des étudiants internationaux



Pour les doctorants et les chercheurs des établissements membres, le CMI Rennes est également le point d'accueil pour toutes les démarches (titres de séjour, logement, banque, assurance, CAF, CPAM).

Consultez la page dédiée :

<https://cmirennnes.u-bretagne.fr/fr/doctorants-chercheurs/rendez-vous>

♦ Les parrains

Vous pouvez être accompagné par un parrain à Rennes !

Grâce à l'association ESN (Erasmus Student Network), vous pouvez être accueilli en arrivant sur les campus de Rennes. ESN et ses parrains sont là pour faciliter votre intégration dans la vie étudiante.

Site : <http://rennes.ixesn.fr/>

Contact : esn.rennes@gmail.com

♦ L'accueil dans les autres établissements

Selon les établissements, deux services existent pour vous renseigner :

- le Service des Relations internationales (bureau d'accueil et d'orientation).
- le Service de la Scolarité (bureau des inscriptions et des démarches administratives).

♦ Les services nationaux

- étudiants : www.etudiant.gouv.fr

- doctorants, chercheurs : <http://www.euraxess.fr/fr>



LE LOGEMENT À RENNES /

À Rennes, il existe de nombreuses solutions pour trouver un logement : le parc de logements réservés aux étudiants et gérés par le CROUS, les résidences étudiantes et résidences privées, le logement chez l'habitant.

L'important est de s'en préoccuper le plus tôt possible, avant votre départ.

- Le CMI Rennes propose sur son site internet de nombreuses solutions, selon le type de logement souhaité : <https://cmirennnes.u-bretagne.fr>
- > étudiants internationaux > votre séjour à Rennes > se loger à Rennes

- Le CRIJ de Bretagne (Centre Régional d'Information Jeunesse) développe également des pages dédiées au logement : <http://ij-bretagne.com/logement/>

QUELQUES CONSEILS

♦ Se loger pour quelques jours

• **L'Auberge de Jeunesse** proche du centre-ville.

Adresse : 10 canal Saint-Martin, 35000 Rennes.

Contact : 02 99 33 22 33.

Site : <https://www.hifrance.org>

• **Autres types de résidences hôtelières** : utilisez le moteur de recherche de l'Office de Tourisme de Rennes : <https://www.tourisme-rennes.com>

> organiser mon séjour > où dormir

♦ Se loger pour une longue période

• **Les logements étudiants du CROUS** (Centre Local des Œuvres Universitaires) **de Rennes Bretagne**.

Adresse : CROUS, 7 place Hoche, 35000 Rennes.

Accueil : du lundi au vendredi, de 8h30 à 16h.

Contact : 02 30 30 09 30.

Site : <http://www.crous-rennes.fr> > Logements

C'est le CROUS qui assure aussi sur votre campus tous les services de restauration à prix réduits (restaurants universitaires, cafétérias...).

• **Les plateformes de logements privés** :

quelques établissements de Rennes adhèrent à *Studapart*, une plateforme spécialisée dans le logement privé pour étudiants :

<https://www.studapart.com/fr>

D'autres résidences étudiantes, gérées par des organismes privés, sont également présentes à Rennes. Consultez par exemple les sites :

- <https://www.adele.org>

- <https://www.immojeune.com>

- <https://www.location-etudiant.fr>

- <https://housinganywhere.com/fr>

• Il existe aussi un **site géré par le CROUS, Lokaviz**, qui recense notamment le **logement étudiant chez les particuliers** : <https://www.lokaviz.fr/>

• **La colocation** : consultez *La carte des colocs*, un site de colocation national, gratuit et simple d'utilisation : <https://www.lacartedescolocs.fr/>

• **D'autres solutions sur le site de Campus France** : www.campusfrance.org/fr > s'organiser > logement

♦ Si vous avez besoin d'un garant pour obtenir votre logement

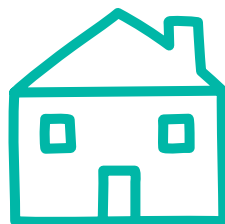
Visale est un nouveau dispositif de garantie gratuit : www.visale.fr

♦ Si vous souhaitez faire une demande d'APL (Aide Personnalisée au Logement)

La CAF (Caisse d'Allocations Familiales) vous propose d'évaluer vos droits : 08 10 29 29 29 ou www.caf.fr

♦ Si vous avez besoin d'un hébergement adapté à votre handicap

Prévenez le Service Social du CROUS qui agira avec votre établissement d'accueil. Dans certains établissements, il existe des services spécialisés pour les étudiants en situation de handicap (aide au logement, mais aussi aux transports et aux études). En savoir plus : <http://www.crous-rennes.fr>
> logement > nos résidences > logements adaptés



LES DÉPLACEMENTS À RENNES



Si vous arrivez à l'aéroport de Rennes Bretagne, vous pouvez prendre le bus 57 qui rejoint le centre-ville (arrêt République) en 20 minutes, tous les jours de la semaine : <https://www.rennes.aeroport.fr/acces-parkings/bus>



Si vous arrivez à Rennes par le train en venant de Paris, il faut prendre le TGV à la gare Montparnasse : <https://www.oui.sncf/>



À Rennes, empruntez les transports en commun du réseau Star et utilisez la **carte KorriGo**, titre unique de transport, utilisable pour tous vos déplacements (bus, métro, train) et même pour louer un vélo : <https://www.star.fr> > titres et tarifs > carte KorriGo
Pour des trajets dans la région, prenez les trains régionaux, le TER Breizhgo : ter.sncf.com/bretagne
Pensez aussi aux bus pour voyager à petit prix : <https://fr.ouibus.com/> ou <https://www.flixbus.fr/>



Pour le co-voiturage, consultez par exemple les sites collaboratifs :
- local : <https://www.ouestgo.fr/>
- national : <https://www.blablacar.fr>



Pour être plus autonome, **louez un vélo** (traditionnel ou électrique) grâce à **Vélostar** : <https://www.star.fr> > star, le vélo



LES PREMIÈRES DÉMARCHES /

S'INSCRIRE DANS SON ÉTABLISSEMENT

◆ CVEC

Vous devez obligatoirement télécharger l'attestation d'acquiescement de la Contribution Vie Etudiante et de Campus (CVEC) avant de pouvoir vous inscrire dans votre établissement.

- Se connecter sur <https://cvec.etudiant.gouv.fr/>
- Plus d'informations et cas particuliers sur : <https://www.campusfrance.org> > s'organiser > CVEC

◆ Validation de l'inscription

Attention ! Même si vous avez une lettre de préinscription, vous n'êtes pas encore véritablement inscrit. Vous devez valider votre inscription auprès du service de la scolarité de l'établissement dès que vous arrivez.

LE TITRE DE SÉJOUR

◆ Se renseigner

• Au CMI de Rennes, au guichet Accueil & démarches administratives.
- De septembre à décembre, des agents de la Préfecture sont présents sur place pour traiter les 1^{ères} demandes ou le renouvellement des titres de séjour des étudiants internationaux **des établissements membres du CMI**.
Pour connaître les démarches selon votre situation, consultez le site du CMI Rennes : <https://cmirennnes.u-bretagne.fr> > étudiants internationaux > dispositif d'accueil
- De fin mai à début juillet, un guichet Récépissés d'été est également à votre disposition pour prolonger la validité de votre titre de séjour jusqu'à la rentrée.

Adresse : CMI, Cité Internationale Paul Ricoeur,
1 place Paul Ricoeur, 35000 Rennes.
Contact : 02 22 51 44 20 ou cmi@univ-rennes2.fr

• À la Préfecture d'Ille-et-Vilaine (Rennes), pour les étudiants des établissements non membres du CMI (accueil uniquement sur rendez-vous).
En savoir plus : <http://www.ille-et-vilaine.gouv.fr>
> démarches administratives > accueil étrangers
Adresse : Préfecture Rennes,
3 avenue de la Préfecture, 35000 Rennes.
Contact : 08 21 80 30 35 (serveur vocal).

• Pour en savoir plus sur les droits et obligations : www.service-public.fr > Etranger > Titre de séjour et document de circulation

À SAVOIR

• Si vous venez d'arriver en France avec un visa étudiant long séjour VLS-TS : vous devez le valider en ligne dans les trois mois qui suivent le jour de votre arrivée, sur le site : <https://administration-etrangers-en-france.interieur.gouv.fr>

• Si vous êtes de nationalité algérienne : votre demande de titre de séjour s'effectue, selon le lieu d'accueil, à la Préfecture ou auprès du service des Relations internationales de votre établissement.

Attention : si vous souhaitez renouveler votre titre de séjour, la demande doit se faire dans les deux mois qui précèdent l'expiration de votre titre.



LA VIE PRATIQUE /

OUVRIRE UN COMPTE BANCAIRE

Si vous séjournez en France plus de trois mois, il est beaucoup **plus facile de vivre au quotidien en ouvrant un compte bancaire**, en ligne ou dans une des 145 agences bancaires qui sont implantées à Rennes.

En France, ouvrir un compte bancaire est un droit : www.service-public.fr > Argent > Comptes bancaires > Droit au compte

SE SOIGNER

Se soigner en France est **quasiment gratuit**, mais il faut être assuré. **L'affiliation à une assurance maladie est donc obligatoire.**

Connectez-vous au site <https://etudiant-etranger.ameli.fr> pour vous inscrire, pour comprendre vos droits et pour effectuer les démarches nécessaires.

Pour en savoir plus :

<https://www.campusfrance.org> > S'organiser > Santé

En tant qu'étudiant, vous pouvez aussi bénéficier des services de médecine implantés dans les universités. Dans ces services, où les consultations sont gratuites, vous serez accueilli par une équipe médicale pluridisciplinaire qui peut vous donner des conseils personnalisés en matière de prévention et de santé.

C'est le cas à Rennes où les deux universités et des grandes écoles se sont regroupées pour proposer un Service Interuniversitaire de Médecine Préventive et de Promotion de la Santé (SIMPPS). Ce service dispose de 2 antennes selon votre établissement d'accueil.

- Antenne du Campus de Beaulieu

Université Rennes 1, Bâtiment 21, avenue du Général Leclerc, 35000 Rennes.

Accueil et contact : du lundi au vendredi de 8h30 à 17h, 02 23 23 55 05.

- Antenne du Campus de Villejean

Université Rennes 2, Pôle santé social, Bâtiment Erve R, place du Recteur Henri Le Moal, 35000 Rennes.

Accueil et contact : du lundi au vendredi de 8h30 à 17h, 02 23 23 70 85.

Pour en savoir plus : <https://simpps.univ-rennes.eu/>

ASSURER SON LOGEMENT

En France, il est obligatoire d'assurer son logement.

La « garantie risques locatifs » est un contrat d'assurance habitation qui peut être souscrit auprès de votre banque ou chez un assureur privé. Une souscription en ligne est souvent possible. Pour en savoir plus, consultez notamment :

<https://www.smeba.fr/>

www.assistance-etudiants.com

www.assurances-etudiants.com

N° D'URGENCE

SAMU : 15 Service d'aide médicale urgente.

Police secours : 17 en cas de violences, vol, cambriolage.

Pompiers : 18 en cas d'incendie, fuite de gaz, dégât des eaux, catastrophe naturelle, accident de la route.

Le 112 numéro d'appel des urgences en Europe, accessible gratuitement partout dans l'Union européenne, en plus des numéros d'urgence nationaux.

APPRENDRE LE FRANÇAIS

Apprendre le français en France est une chance à saisir ! Trouvez la formule qui vous correspond le mieux :

- en consultant le site de Campus France où centres de Français Langue Étrangère (FLE) et universités vous proposent des cours pour tous niveaux tout au long de l'année : <http://ecoledete.campusfrance.org>
- pour renseignant dans votre établissement, à la mairie ou à la maison des associations dans votre ville d'accueil.

TROUVER UN JOB OU UN STAGE

2 adresses :

• Job et stages :

le CRIJ de Bretagne (Centre Régional d'Information Jeunesse) propose des pistes de jobs et de stages : <http://www.crij-bretagne.com> > le guide des bons plans > trouver un job

• Jobs étudiants : trouvez un job étudiant compatible avec vos études sur le **site Jobaviz** proposé par le CROUS : <http://www.jobaviz.fr/>



LES SORTIES À RENNES /

PRATIQUER UN SPORT

• Dans votre école, vous pouvez avoir un accès gratuit aux activités sportives en vous renseignant au Service des sports.

Les 2 universités de Rennes ont créé un Service Interuniversitaire des Activités Physiques et Sportives (SIUAPS) qui propose une cinquantaine d'activités : <https://siuaps.univ-rennes.fr/>

• À Rennes, vous pouvez aussi trouver un sport parmi les 110 équipements sportifs gérés localement, en consultant le site de Rennes Métropole : <https://metropole.rennes.fr/le-sport-rennes>



PARTICIPER

Participez à des événements culturels et sportifs ou engagez-vous sur un plan social et solidaire grâce aux nombreuses associations étudiantes, locales ou nationales.

Pour en savoir plus, renseignez-vous dans votre établissement d'accueil (Service de la vie étudiante) ou consultez les sites nationaux : www.animafac.net ou www.letudiant.fr

À Rennes, l'association ESN, association d'accueil des étudiants internationaux, propose de nombreuses activités et édite un guide pour les étudiants étrangers.

Site : <http://rennes.ixesn.fr/>

Guide : <http://rennes.ixesn.fr> > ton arrivée > guide de survie

SE CULTIVER ET FAIRE LA FÊTE

Rennes propose de nombreuses façons de se cultiver ou de faire la fête. Cinémas, concerts, théâtres, opéras, musées, expositions, rencontres festives, sont au programme et à tarif réduit pour les étudiants, la plupart du temps :

<https://metropole.rennes.fr> > sport, culture
Rennes Métropole propose une carte gratuite, la **Carte Sortir**, qui permet d'assister à des spectacles ou de pratiquer des activités à des tarifs privilégiés :

<https://metropole.rennes.fr> > sport, culture > tout savoir sur la carte Sortir !

Pour se distraire ou se cultiver, à Rennes, il y a :

- 4 grands cinémas, avec des salles multiples (tarifs étudiants, carte de fidélité), dont un cinéma d'Art et d'Essai, le cinéma Arvor.

- 9 grands musées, dont le Musée des Beaux-Arts qui se situe dans l'ancien palais universitaire (tarif réduit étudiant) : <https://mba.rennes.fr/fr>

- 30 salles de spectacle.

- une vingtaine de librairies, dont une institution, la Librairie Le Failler, à Rennes depuis 1925 (avec un rayon langues étrangères), et une librairie pour acheter et vendre des livres d'occasion, la Bouquinerie du Centre.

- un réseau important de 11 bibliothèques et médiathèques, avec en particulier Les Champs Libres, grand lieu de loisirs et de culture :

<https://www.lesmediatheques-rennesmetropole.fr/>

À Rennes, pour sortir ou pour tout savoir sur l'actualité, consulter **le grand quotidien régional, Ouest-France**, disponible en kiosque ou sur internet : www.ouest-france.fr

Vous pouvez aussi voir l'agenda du site de l'Office de Tourisme : <http://www.tourisme-rennes.com>

LES LIEUX À NE PAS MANQUER /

Depuis 1986, Rennes est labellisée Ville d'art et d'histoire.

- Le Parlement de Bretagne, le plus célèbre monument rennais, symbole de la Bretagne.
- Le vieux Rennes, partie de l'ancienne ville avec de nombreuses maisons des XV^e et XVI^e siècles.
- La place des Lices, ancien champ clos médiéval, l'un des plus grands marchés de France.
- La place de l'Hôtel de ville, noyau central de Rennes, avec l'opéra et le palais du Commerce.
- Les Portes Mordelaises et les remparts, témoignages de l'histoire bretonne.
- La cathédrale saint-Pierre, lieu d'importants moments de l'histoire de Bretagne et de France.
- Les Champs Libres, lieu culturel novateur au cœur de Rennes, avec le musée de Bretagne, l'Espace des sciences et la bibliothèque de la Métropole.
- Les jardins du Tabor, 10 hectares de jardin à la française et de parc à l'anglaise, avec une roseraie exceptionnelle.

Pour en savoir (et en voir) plus :

<https://www.tourisme-rennes.com/>





LES GRANDS ÉVÉNEMENTS ANNUELS /

AVRIL

- Mythos, le festival des arts de la parole (conteurs, chanteurs) dans le parc du Thabor.
- Rennes Urban Trail, défi sportif de course atypique à travers monuments, jardins et lieux symboliques de la ville.

MAI

- La Fête de la Bretagne, plus de 230 événements dans toute la région (concerts, expositions, fêtes traditionnelles, marchés...).
- La Nuit européenne des Musées, musées gratuits de 20 heures à minuit.

JUIN

- Fête de la musique, de la musique partout dans la ville (concerts gratuits).

JUILLET-AOÛT

- Les Tombées de la nuit, festival des arts de la rue, animations gratuites pendant tout l'été.

SEPTEMBRE

- **International Student Day**, organisé par le CMI de Rennes en partenariat avec le CROUS, grande journée d'accueil des étudiants internationaux.
- **La Nuit européenne des chercheurs**, rencontres entre chercheurs et grand public.
- les Journées du patrimoine, des lieux de culture à visiter gratuitement.

OCTOBRE

- **La Coupe du monde de football**, organisée par le CMI de Rennes en partenariat avec le SIUAPS et le Stade Rennais F.C., tournoi international de football.
- **La Nuit des étudiants du Monde**, un événement incontournable de la rentrée universitaire pour les étudiants internationaux, organisé par le réseau Erasmus Student Network (ESN France).
- **Le Festival Tam-Tam**, le festival bon plan pour les jeunes à Rennes, organisé par le CRIJ de Bretagne et d'autres partenaires.
- **La Fête de la science**, dans les laboratoires des universités.

NOVEMBRE

- Yaouank, festival incontournable des musiques actuelles bretonnes et le plus grand fest-noz (fête de nuit) de Bretagne (tarifs préférentiels avec la Carte Sortir).

DÉCEMBRE

- Les Trans Musicales de Rennes, événement phare des musiques actuelles et des tendances musicales de demain (tarifs étudiants).



Pour rester informé, être à l'écoute des autres et du monde, partager et échanger avec des étudiants, suivez les **réseaux sociaux** où Campus France est particulièrement présent !

*Pensez à vous inscrire sur le réseau **France alumni** pour participer à des groupes de discussions thématiques, profiter de sorties culturelles, consulter des offres d'emploi et de stages.*



LES CHOSES À SAVOIR

Rennes Métropole :

439 000 habitants
dont **15%** d'étudiants

Ville de Rennes :

215 000 habitants

RENNES,

CHEF-LIEU DU
DÉPARTEMENT DE
L'ILLE-ET-VILAINE ET
CAPITALE DE LA RÉGION
BRETAGNE, 3 MILLIONS
D'HABITANTS

**RÉGION
BRETAGNE,**

9^e RÉGION
D'ACCUEIL

des étudiants
étrangers en France
(12 000 étudiants
internationaux)



Rennes :

60 000
étudiants

dont plus **6 000**
étudiants internationaux



7^e VILLE ÉTUDIANTE DE FRANCE

RENNES, CLASSÉE EN 4^e POSITION (sur 44) DES VILLES ÉTUDIANTES
FRANÇAISES OÙ IL FAIT BON VIVRE ET ÉTUDIER (palmarès du magazine L'Étudiant),
AVEC DEUX TRÈS BONS SCORES POUR LA QUALITÉ DE SES FORMATIONS
ET SA VIE ÉTUDIANTE

CAMPUS FRANCE

28 rue de la Grange aux Belles, 75010 PARIS - 01 40 40 58 58 - www.campusfrance.org